[redacted]

DLP08-6-93116451

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 10 du 4 juin 1993

Colza	**Alternaria : surveiller l'évolution.**
	Pucerons cendrés : pas de développement.
Pois	**Pucerons : à surveiller.**
	Tordeuses : pas de captures.
Blé	**Fin des traitements fongicides.**
Maïs	**Pyrale : début des chrysalidations.**

Alternaria sur colza

La maladie atteint les étages foliaires supérieurs dans certaines parcelles. Rester vigilant. Surveiller l'évolution de la maladie. N'intervenir qu'à l'apparition des premières taches sur siliques.

Blés

La plupart sont en pleine floraison. La septoriose se développe sur F3 et parfois sur F2 dans les parcelles non protégées. L'oïdium stagne le plus souvent sur F4, plus rarement sur F2. Dans quelques parcelles du sud meusien notamment, la rouille brune se multiplie sur F2 et F1.

La plupart des traitements d'épiaison doivent être terminés, sinon il est urgent de les appliquer en sachant qu'après la floraison ils deviennent inutiles. Si vous avez utilisé une triazole à dose normale, la protection est suffisante pour l'ensemble du complexe parasitaire.

Pyrale du maïs

La chrysalidation des chenilles a débuté dans notre cage d'élevage depuis le 29 mai. Ceci semble présumer un vol précoce. Des indications plus précises seront données dans le prochain bulletin.

Désherbage

Rappel dose atrazine - simazine :

La dose maximale utilisable est de 1 500 g par an et par ha (décision du 13.07.90). Il est impératif de respecter cette décision.

P 361

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 300 F

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507